

Arrondissement de
MONTLUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
de DOMÉ RAT

L'an deux mille quatorze, le dix huit septembre,
le Conseil Municipal de la Commune de DOMÉ RAT, assemblé au lieu
habituel de ses séances, au nombre de vingt-cinq, en session ordinaire
sous la présidence de Monsieur MALBET, Maire, en suite de la
convocation faite par M. le Maire de ladite commune, le 11 septembre
2014.

Nbre de conseillers
municipaux en exercice : 29

Présents à la séance : 25
Votants : 29

Date de l'affichage de la
convocation :

11 septembre 2014

Date de l'affichage à la
porte de la Mairie du
compte rendu de la
séance :

29 septembre 2014

OBJET : SIVOM : rapport
d'activités 2013 sur le prix
et la qualité du service
public de l'assainissement
non collectif.

Présents : Mrs MALBET..BOIN..Mme JOUANNIN..Mr BOY..Mme
LESCURAT..Mr DE SOUSA..Mme CHAPON..Mrs BUVAT..HENRY..
M LIMOGES..LE GOUX..P LIMOGES..PEYRONNET..Mmes
LEPINEUX..FAUCHARD..CAQUIN..Mr CORREIA..Mme GOZARD..
Mr DUFLOUX..Mmes LEBOURG..BONNICI..GESSET..Mrs ANDRES..
LEFEBRE..Mme AURAT.

Secrétaire de séance : Mme LEBOURG.

Ayant donné mandat de procuration : Mme BOURDIER à Mr MALBET,
Mme DUPUY à Mr HENRY, Mme NEBOUT à Mr BOIN, Mme JUILLARD
à Mme GESSET.



Le service public d'assainissement non collectif dessert 10 095 habitants
sur un territoire qui en compte 22 927, soit un taux de 44,03 % au
31/12/2013. 5021 installations ont été contrôlées depuis la création du
service, le taux de conformité est de 17,5 %.

La recette du service a beaucoup augmenté en 2013, passant à 48 194 €
contre 26 264 € en 2012.

Par ailleurs, le rappel annuel présenté comporte 23 pages consacré au
règlement du service.

Le Conseil Municipal,

PREND acte des informations communiquées par le Maire.

140918-19

Pour extrait conforme au registre,
Légalement signée par le Maire,
Marc MALBET.

